

Mid-amateurs

Ch. MID-AMATEURS MESSIEURS ET DAMES par Equipes

Date et lieu ci-dessous

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS: Seuls les Clubs du CT031563 affiliés, avec terrain peuvent participer. Une seule équipe messieurs et une seule équipe dames par Club.

POUR LES EQUIPIERS: Etre membres et licenciés de l'association sportive qu'ils représentent, avec un index inférieur à 18,5 pour les messieurs et inférieur à 21,5 pour les dames.

Rappel :

Une dame ou un homme est mid-amateur le lendemain de la date anniversaire de ses 30 ans.

ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe est faite avec le « formulaire d'inscription à une épreuve par équipes du CT031563 ». Elle doit être envoyée à l'adresse du CT031563 **avant le 15 mars**, accompagnée du chèque d'engagement de 180€ pour une équipe Messieurs et de 120€ pour une équipe Dames, à l'adresse indiquée sur le formulaire.

INSCRIPTION DES JOUEURS

En attendant de disposer d'une connexion extranet, dédiée au CT031563, l'inscription des joueurs se fera par email directement auprès du club organisateur au plus tard 6 jours pleins avant chaque épreuve.

Dès qu'une connexion à extranet dédiée au CT031563 sera ouverte, les clubs en seront averti et devront inscrire leur joueurs par extranet: <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 4 jours pleins avant chaque épreuve.

DROIT DE JEU

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu de 25€, à régler au club organisateur PAR LE CAPITAINE le jour de la compétition.

Chaque capitaine informera par mail la responsable Mid-amateurs du CT031563 Valérie BRODIEZ (valerie.brodiez@wanadoo.fr) de l'absence d'un ou plusieurs joueurs ou joueuses.

Sauf indication contraire du capitaine, le nombre de repas pour les épreuves en shot-gun correspondra au nombre d'équipiers inscrits et devront être payés PAR LE CAPITAINE le jour de la compétition.

FORME DE JEU

Départs en shot-gun à 9h30. *Le comité de l'épreuve peut en fonction du nombre de participants, décider de faire partir les départs en ligne; il en informera alors les capitaines.*

Note : Les départs ne seront pas communiqués par mail aux capitaines; ils seront affichés sur le tableau officiel le matin de l'épreuve.

Messieurs: STROKE-PLAY/BRUT/18 trous/**6 simples**; les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Dames: STROKE-PLAY/BRUT/18 trous/**4 simples**; les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

CLASSEMENT

Lors d'une épreuve, un club qui n'aurait pas suffisamment de joueurs pour figurer au classement ne sera pas disqualifié du championnat.

Somme des **5 meilleurs scores messieurs**; somme des **3 meilleurs scores dames**.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant la carte non prise en compte, puis la meilleure carte, puis celui la seconde meilleure carte, etc.

Attribution des points par épreuve:

10 pts au 1er, 8 pts au 2ème, 6 pts au 3ème, 5 pts au 4ème, 4 pts au 5ème, 3 pts au 6ème, 2 pts au 7ème, 1 pt au 8ème. **Bonus de 5 points pour chaque équipe classée.**

En cas d'égalité pour le classement final après cumul des points acquis lors des tours qualificatifs, les clubs seront départagés de la façon suivante:

- 1) le plus grand nombre de victoires
- 2) le meilleur cumul de points sur les 3 dernières rencontres, puis sur les 2 dernières, puis sur la dernière.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant du CT031563 et de l'OEC désigné.

DATES ET LIEUX

08-avr	Les Volcans	23-sept	Val de Cher
13-mai	Ste Agathe	07-oct	Montpensier
09-sept	Hte Auvergne		

PRIX ET RECOMPENSES

Un trophée sera remis par le CT031563 aux clubs vainqueurs, qui seront proclamés "CHAMPIONS du CT031563 MID-AMATEURS". Un souvenir sera offert aux 2èmes et 3èmes.